

Mme       Mlle       M.      (cocher la case)

*Ecrire en caractères MAJUSCULES*

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TEL MOBILE \_\_\_\_\_ EMAIL \_\_\_\_\_

TARIFS <i>Suivant tarification figurant au dos</i>			DROIT D'ENTREE USML	CHARGES ENERGETIQUES	REDEVANCE SUPPLÉMENTAIRE	MONTANT
Tranche d'âge	Cotisation adhérents (Part PCML)	Cotisation (Part USML)	Si 1 <sup>ère</sup> inscription à l'USML	Reversée à Mairie ML	Si hors Maisons- Laffitte & Le Mesnil-le-Roi	
<b>VOIR DETAIL AU VERSO</b>				5 €	10 €	
<i>Si cotisation annuelle USML 2025-2026 déjà versée, merci d'indiquer à quelle section :</i>						
<b>Sous Total Club</b>						
<b>Part de cotisation individuelle à la Fédération Photographique de France (FPF)</b>					<i>Voir au dos</i>	
<b>Abonnement à la revue France Photographie (FPF) souscrit via le Photo Club</b>					23 €	
<b>Recueil annuel « Florilège » (FPF) commandé via le Photo Club</b>					33 €	
<b>Adhésion annuelle à Studio Jiminy (via inscription collective par le Photo Club)</b>					20 €	
<b>Montant du chèque</b>						

Aucun remboursement de cotisation ne sera accordé en cours de saison, sauf cas de force majeure, tels que maladie ou déménagement.

Par mon adhésion à la section photo, j'autorise la prise de photos où j'apparais pendant les activités (à usage interne à l'USML : publication sur sites [www.usml.fr](http://www.usml.fr) ou de la section, ou sur plaquette de l'USML)

Date :

Signature :

 Demande d'Attestation CE  Oui

**Libeller le chèque à l'ordre de : USML PHOTO CLUB**

Indiquer le nom du titulaire du compte bancaire si différent de l'adhérent :

*En application du RGPD du 25/05/2018, l'USML s'engage à n'utiliser vos données qu'aux seules fins de gestion interne à l'association : listing, convocations aux AGO et diffusion d'infos concernant l'activité de l'USML. L'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de ses données. Pour toutes demandes : écrire à l'USML - Secrétariat général - 6 rue Guynemer - 78600 Maisons-Laffitte*

## TARIFICATION USML PHOTOCLUB

TARIFS			DROIT D'ENTREE USML	REDEVANCE SUPPLÉMENTAIRE	
Tranche d'âge	Cotisation adhérents (Part PCML)		Cotisation (Part USML)	Si 1 <sup>ère</sup> inscription à l'USML	Si hors Maisons-Laffitte & Le Mesnil-le-Roi
Moins de 20 ans	Individuel 1 <sup>ère</sup> année	47 €	33 €	8 €	10 €
	Individuel renouvellement	21 €			
	2 <sup>ème</sup> membre couple 1 <sup>ère</sup> année	36 €			
	2 <sup>ème</sup> membre couple renouvellement	8 €			
Plus de 20 ans	Individuel 1 <sup>ère</sup> année	51 €	45 €	8 €	10 €
	Individuel renouvellement	23 €			
	2 <sup>ème</sup> membre couple 1 <sup>ère</sup> année	36 €			
	2 <sup>ème</sup> membre couple renouvellement	8 €			

### Participation à la licence de la Fédération Photographique de France (facultatif)

Tranche d'âge	Cotisation
+ 25 ans	20 €
18-25 ans	10 €
-18 ans	5 €